

MODULE

Piloter une stratégie de prévention des risques psychosociaux (RPS)

ORGANISATION

21h00 de formation sur 3 jours de 7h00/jour (les vendredis) en hybride.

OBJECTIFS

Pouvoir anticiper, supprimer ou réduire les causes RPS et mieux armer les salariés et managers face aux conditions de travail stressantes.

PUBLICS

Chefs d'entreprises, Dirigeants, Consultants ; managers ;
Président ou Directeur d'association ;
Directeurs de structures publiques ou privées ;
Salariés et agents publics ; Salariés du privé ;
Responsables des ressources humaines, acteurs de l'insertion ;
Fonctionnaires, représentants du personnel et représentants syndicaux, chargés de mission ;
Professions libérales.

COMPETENCES VISEES

Interpréter l'ensemble des problématiques liées à la survenance des RPS afin d'anticiper le plus en amont possible (prévention primaire) dans le cadre du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et de l'organisation du travail, les RPS.

CONTENU

Temps & bien-être	Intégrer l'organisation du temps de travail dans la prévention des RPS
Travail & bien-être	Evolution des rapports Homme-travail-dimension individuelle ; évolution des rapports société-travail
Bonheur & bien-être	Approche de psychologie positive
Santé & bien-être	Approche santé globale ; Approche médicale ; Approche psychologique

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Enseignements hybride, une partie en présentiel assurée par un praticien Médecin du travail/ Professeur des universités-Praticien hospitalier de l'Université d'Angers et par un Enseignant chercheur en droit de l'Université d'Angers ; et une journée en distanciel assurée par un Enseignant chercheur en Psychologie de l'Université de Grenoble.

Formation organisée autour d'apports théoriques, une pédagogie de classe inversée et une étude de cas.

Animation et échanges/débats autour des pratiques et expériences professionnelles des participants
Moodle avec accès à des documents pédagogiques pour compléter les apports de la formation

INTERVENANTS

- **Catherine OUTURQUIN, Médecin du travail de l'Université d'Angers** : Professionnel. Très grande pratique des milieux professionnels et de la survenance des risques. Mise en place de démarches de préventions primaires.

- **Adeline MORIN-TRUDELLE, Enseignant chercheur en droit à l'Université d'Angers** : Expérience pédagogique dans les milieux professionnels (CFA ; CCI). Expérience professionnelle dans les cabinets de consultants et d'avocats.

- **Christine JEOFFRION, Professeur en Psychologie à l'Université de Grenoble**. Mise en place de nombreuses formations et DU dans le domaine. Encadrement de thèses CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche).